

Lundi 17 septembre 2018

Plan de bataille pour l'emploi Faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi

André Martin visite l'entreprise JC BOUY



Aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter les formations des demandeurs d'emploi (+30%), favoriser l'accès des séniors à la formation, faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement,... sont autant d'actions au cœur du plan de bataille pour l'emploi lancé par la Région, en mars dernier. Avec ce plan, la Région souhaite activer tous les leviers pour lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional. **Christelle Morançais**, Présidente de la Région des Pays de la Loire, réaffirme : *« Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous partons à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous allons territorialiser davantage nos politiques de l'emploi et prendre en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi. »*

André Martin, Vice-président en charge de l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage était accueilli aujourd'hui à l'entreprise JC Bouy, sous-traitante de l'aéronautique, avec les partenaires régionaux (OPCA et Pôle emploi) pour rencontrer les anciens stagiaires du programme « RÉGION FORMATION – ACCÈS Emploi » et leur actuel employeur. Les actions de formation d'adaptation à l'emploi suivies relèvent du dispositif « Préparations opérationnelles à l'emploi collectives » cofinancées par la Région et ses partenaires : les OPCA, Pôle emploi et l'Etat dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences.

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par l'entreprise JC BOUY sur les métiers en tension d'usieurs et de fraiseurs, l'entreprise a fait le choix de la formation dès 2017. Avec l'aide de l'ADEFIM, des formations ont été programmées permettant aux demandeurs d'emploi d'acquérir un socle de compétences au métier de l'usinage conventionnel en 2 mois de formation en centre et 1 semaine de stage en entreprise. 25 stagiaires ont ainsi suivi ce programme de formation. Ces actions se poursuivent par un contrat de professionnalisation d'un an permettant

d'acquérir les connaissances numériques du métier et de viser in fine un « CQPM opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière ».

Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Aujourd'hui le dynamisme économique permet à la région des Pays de la Loire d'afficher le plus faible taux de chômage en France, mais ces chiffres masquent deux réalités : les disparités territoriales et la difficulté de recruter pour 83 % des PME et ETI persistent. En effet, certains territoires affichent un taux de chômage proche du plein emploi (Ancenis - 4,7% ou Les Herbiers - 5%) alors que d'autres (Le Mans ou Saumur) pâtissent d'un taux de chômage supérieur à 9%. Dans le même temps, les entreprises peinent à trouver les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre leur développement. Et là où le nombre de demandeurs d'emploi est très faible, il faut innover pour renforcer l'employabilité de ceux qui restent en marge du marché de l'emploi.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers, en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter les verrous de l'accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, hébergement...

La Région au cœur de l'action pour l'emploi

Par ses compétences en matière d'économie, de formation et d'orientation professionnelles, et son rôle fédérateur à l'échelon régional, départemental et local, la Région peut intervenir efficacement aussi bien au titre des politiques publiques qu'elle met en œuvre, qu'en **animant l'ensemble des partenaires** (Etat, Partenaires sociaux, Départements, Intercommunalités, Pôle emploi, Missions locales, OPCA, Chambres consulaires, Organismes de formation...).

Une large consultation a ainsi été menée afin de partager, avec l'ensemble des partenaires régionaux concernés (Fédérations et branches professionnelles, Chambres consulaires, Partenaires sociaux, CESER, Opérateurs de l'emploi - Pôle emploi, Missions locales, OPCA, acteurs de l'intérim...), un diagnostic relatif à la situation régionale de l'emploi et les leviers sur lesquels il convenait d'agir.

Ce nouveau plan pour l'emploi mobilisera près de 246 M€ d'autorisations d'engagement au titre de la formation professionnelle, ce qui portera ainsi l'effort régional global en faveur de l'emploi local à près de 815 M€, soit 45 % du budget régional.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92